



Ville de Sarcelles
CONSEIL MUNICIPAL

2022-042

Séance du 12 avril 2022

DELIBERATION

Objet : Adoption du budget principal de la commune pour 2022 - Autorisation donnée au Maire de contracter les emprunts dans la limite des inscriptions budgétaires – Autorisation de prise en charge des frais de représentation de Monsieur le Maire

L'an deux mil vingt deux, le 12 avril à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 06 avril 2022, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick HADDAD, Maire.

Etaient présents : Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Manuel ALVAREZ, Jocelyne MAYOL, Antoni YALAP, Shaïstah RAJA, Christian SIMAKALA, Isabel PLO, Elie KRIEF, Chantal AHOUNOU, Jean Jacques KRYS, Saïd RAHMANI, Cynthia MOUYOMBO, Youri MAZOU-SACKO, Charlotte RABIH, Stéphane YABAS, Laura MENACEUR, (Adjoints au Maire), Charles SOUFIR, Christian SERANOT, Eric CHECCO, Djamila HAMIANI, Navaz MOUHAMADALY, Isabelle TANDLICH, Serge SAMAMA, Anissat DJOUNAID, John BORGES, Sylvain LASSONDE, Maïmouna CAMARA, Frantz MORICE, Ali ABCHICHE, François-Xavier VALENTIN, (Conseillers municipaux).

Représentés par pouvoir :

Marie-Annick DUPRE	pouvoir à	Manuel ALVAREZ
Sébastien Koua ANO	pouvoir à	Shaïstah RAJA
Déborah ISRAEL	pouvoir à	Annick L'OLLIVIER-LANGLADE
Anissa MAHAMAT	pouvoir à	Djamila HAMIANI
Julie EM	pouvoir à	Antoni YALAP
Annie PERONNET	pouvoir à	François-Xavier VALENTIN

Absents excusés :

Lazare BENACCOUN, François PUPPONI, Nadine LANGLET

Absents :

Sylvie LAPOSTA, Patricia HUCHER, René TAIEB, Samira AIDOU, Jocelyn ASSOR

Secrétaire de séance : Eric CHECCO

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,

Vu la délibération n° 2022-008 du 15 mars 2022 relative au débat d'orientation budgétaire,

Vu le document budgétaire soumis à l'approbation du Conseil municipal,

Sur le rapport présenté par Christian SIMAKALA, Adjoint au Maire chargé des finances et des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Par 35 voix pour et 2 voix contre,

Article 1 : Vote le budget primitif 2022 de la commune de sarcelles par nature et par chapitre budgétaire :

Section d'investissement :

Dépenses :	31 412 741,17 €
Reports en dépenses :	7 405 090,23 €
Total dépenses :	38 817 831,40 €
Recettes :	38 817 831,40 €
Reports en recettes :	0 €
Total recettes :	38 817 831,40 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :	105 424 848,50 €
Recettes :	105 424 848,50 €

Article 2 : Autorise le Maire à contracter les emprunts dans la limite des inscriptions budgétaires et aux meilleures conditions, soit 16 000 000 euros.

Article 3 : Autorise la prise en charge des frais de représentation du Maire et fixe le montant annuel maximum des dépenses à 4 000 euros. Les crédits sont inscrits au 6536 du budget primitif 2022.

Fait et délibéré en séance le 12 avril 2022



Le Maire de Sarcelles,

Certifie le caractère exécutoire du présent acte

Qui a été transmis au contrôle de légalité le 21.04.2022

Et notifié ou publié par extrait le 13.04.2022

Pour le Maire et par délégation

Nombre de membres en exercice 45
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
VOTES

Pour
Contre
Absentions

Date de convocation le 06 avril 2022

Présenté par le Maire,
A Sarcelles, le 12 avril 2022

Le Maire

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session
A Sarcelles, le 12 avril 2022

Les membres du Conseil municipal,

M. HADDAD Patrick

Mme L'OLLIVIER-LANGLADE Annick

M. ALVAREZ Manuel

Mme MAYOL Jocelyne

M. YALAP Antoni

Mme RAJA Shaïstah

M. SIMAKALA Christian

Mme PLO Isabel

M. KRIEF Elie

Mme AHOUNOU Chantal

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,
Le et de la publication le

A Sarcelles, le 12 avril 2022

SIGNATURES
BUDGET PRIMITIF 2022
VILLE DE SARCELLES

M. KRY'S Jean Jacques

Mme DUPRE Marie-Annick

M. RAHMANI Saïd

Mme MOUYOMBO Cynthia

M. MAZOU-SACKO Younès

Mme RABIH Charlotte

M. YABAS Stéphane

Mme MENACEUR Laura

M. BENACCOUN Lazare

M. ANO Sébastien Koua

M. SOUFIR Charles

Mme LAPOSTA Sylvie

M. SERANOT Christian

M. CHECCO Eric

Mme HAMIANI Djamila

M. MOUHAMADALY Navaz

Mme TANDLICH Isabelle

M. SAMAMA Serge

Mme DJOUNAID Anissa

M. BORGES John

Mme ISRAEL Déborah

M. LASSONDE Sylvain

Mme MAHAMAT Anissa

Mme EM Julie

Mme CAMARA Maimouna

M. MORICE Frantz

Mme PERONNET Annie

Mme HUCHER Patricia

M. TAIEB René

M. PUPPONI François

M. ABCHICHE Ali

Mme AIDOUUD Samira

M. ASSOR Jocelyn

M. VALENTIN François-Xavier

Mme LANGLET Nadine